

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 12

Artikel: Le père Cathélaz et Mme Durieux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c. ; de la Suisse, 20 c. ; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Les sentiments et l'orthographe.

En inscrivant tout à l'heure, dans mon livre de dépenses : *4 sous de cannelle*, j'ai pensé que malgré toutes les promesses qui nous avaient été faites au sujet de l'orthographe, l'Académie ne nous avait pas encore donné le droit d'agir suivant notre idée.

Il me semble cependant que si j'avais mis une *n* seulement à cannelle, cette dernière n'aurait eu ni un autre goût, ni un autre parfum.

De nos jours on recommande beaucoup l'économie, mais les gens qui n'arriveront pas à posséder cette qualité sont ceux dont l'orthographe est parfaite, car en formant des lettres dont ils pourraient se passer, ils dépensent inutilement du papier, de l'encre, des plumes et surtout du temps.

Il est vrai qu'il y a des occasions où certaines personnes allongeraient volontiers les mots au lieu de les abréger. Je choisis l'exemple d'une jeune femme nouvellement mariée, qui, chaque soir, confie à son Journal intime ses impressions du jour.

Elle regrettera, tant les mots lui paraissent jolis, de devoir écrire : « Ah ! quelle douce tâche que celle de faire cuire sa soupe dans la marmite conjugale ! » Dans son bonheur, et pour faire durer le plaisir, elle aimerait pouvoir ajouter un *t* à marmite et une *l* à conjugale.

De même, confiant au papier que l'amour de son mari prend chaque jour de plus grandes proportions, le mot « amour » lui paraît si tendre à prononcer qu'elle serait prête à le faire commencer par une *h*, à le gratifier d'une seconde *m* et même d'un *s* final, pour faire voir qu'il y en a beaucoup. Il fait si bon parler de ce qui réjouit le cœur.

Mais si une jeune mariée est toute disposée à user et même à abuser des trésors que l'alphabet met à sa disposition pour proclamer sa félicité, la femme qui est déjà arrivée à la station où le verbe aimer ne se conjugue plus qu'à l'imparfait, n'a pas de raisons pour désirer des mots sans fin, quand elle devra parler de celui qu'elle a choisi pour compagnon de sa vie. Elle sera de l'avis

de ceux qui prèchent l'économie des lettres et tombera d'accord avec ceux qui écriront *ortografe* au lieu d'orthographe, sitôt que la liberté leur en sera donnée.

Elle n'a plus à faire que de tristes confidences, et elles lui paraîtront moins longues, moins pénibles, si elle pouvait abréger les mots dont elle doit se servir pour raconter à son Journal ses peines et ses déceptions : il y aurait pour elle moins d'humiliation s'il lui était permis d'écrire à la hâte :

1^{er} MARS. — Anniversaire de notre mariage. Adieu doux zéphirs d'autan ? Seul un vent glacé a soufflé aujourd'hui.

2 MARS. — Mon mari change et devient *bourru*.

3 MARS. — Mon mari est un homme *afreux* !

5 MARS. — Mon mari, je le sens dans mon cœur, a des envies de me *batre* !

10 MARS. — *Horeur* ! mon mari m'a *batue* !

Pauvre martyre !... Ah ! que l'Académie lui permette sans retard cette suppression de lettres qui, en abrégant les mots, diminuerait la honte qu'elle éprouve en faisant de tels aveux ; ou sans cela, qu'elle lui donne toute liberté d'allonger ses confessions quand elle en éprouvera le désir. De cette façon lorsqu'elle écrira dans son Journal : « J'ai battu mon mari » elle pourra ajouter au mot « battu » un si grand nombre de *t* que son cœur en sera soulagé, comme on l'est toujours quand on a accompli une action de valeur.

ALICE.

Le père Cathélaz et M^{me} Durieux.

On a tant parlé ces derniers temps du centenaire Jean-François Cathélaz, de Longirod, ce doyen des habitants de la Suisse, mort en février dernier, à l'âge de cent-quatre ans, deux mois et six jours, qu'il est intéressant de reproduire les curieux détails qu'on va lire, concernant une femme vivant à Lausanne, en 1828, et auprès de laquelle le père Cathélaz aurait encore pu être considéré comme un jeune homme.

Voici ce que nous lisons dans les

journaux de septembre de cette même année :

« Nous avons à Lausanne depuis quelques jours une femme dont le *Journal de Genève* a parlé dernièrement, et qui offre un phénomène de longévité tout à fait remarquable. Elisabeth, fille de Claude Thomas et d'Anne Métral, fut baptisée dans la paroisse de Villaroux, à trois lieues de Chambéry, le 17 décembre 1714. Elle a été mariée deux fois, la seconde à l'âge de soixante-six ans, avec le nommé Durieux, âgé de vingt-cinq ans, dont elle porte le nom. Ils ont vécu treize ans ensemble ; elle n'a pas eu de famille.

» Dans l'intervalle du premier au second mariage, elle a été, sept ans de suite, courrier d'un prince, à Milan (sous le nom d'Antoine, ce qui, par continuation, lui fait encore donner le nom de Toinon, dans sa commune). Pendant ce temps, personne n'eut le secret de son sexe, et ce pénible métier n'altéra aucunement sa santé, qui résista même à de violents chagrins ; le dernier fut, à ce qu'il paraît, l'incendie d'un hôtel qu'elle tenait à Lans-le-Bourg, où elle habitait depuis très longtemps. Il fut brûlé lors du passage des Autrichiens, en 1815.

» Par l'effet qu'on éprouve à son premier abord, on ne lui accorde guère plus de soixante et quelques années, tant elle est conservée d'une manière étonnante. Elle est d'une taille moyenne et la vieillesse ne l'a pas courbée ; très vive, gaie, robuste et bien portante, elle tire, avec raison, une sorte de vanité d'avoir pu se passer toujours de médecin. Elle ignore ce que c'est que la plus légère maladie ; elle fait de longs trajets à pied, elle ne connaît pas encore la fatigue, et elle assure que les médecins de la famille royale de France, à qui elle a eu l'honneur d'être présentée en 1827, lui ont prédit encore trente ans de vie.

» Elle n'avait plus aucun cheveu il y a cinquante ans ; il lui en est revenu de nouveaux qui sont maintenant gris et assez abondants. Elle a perdu toutes ses dents de dessous sans aucune douleur ; il lui en reste quelques fragments à la mâchoire supérieure. Son poulx,

très normal, offre une régularité qui, selon son rapport, a frappé tous les médecins ; j'ai compté plusieurs fois quatre-vingt-deux pulsations par minute, sans aucune variation. Elle ne dort presque pas, la nuit se passe à prier et chanter ; sur le matin elle sommeille une ou deux heures au plus. Sa vue est affaiblie depuis deux ans par une cataracte à l'œil gauche et une qui commence au droit ; c'est sa seule infirmité.

» Le goût, le toucher, l'odorat, l'ouïe sont dans l'intégrité ; elle n'a ni oppression ni aucun tremblement ; sa mémoire est prodigieuse, elle raconte avec des détails minutieux les faits les plus éloignés. Elle se nourrit principalement de café très sucré ; comme on lui en offre dans beaucoup d'endroits et qu'elle l'accepte volontiers, elle m'a dit qu'elle en prenait de trente à quarante petites tasses par jour. Elle mange peu de pain ; elle ne consomme point de viande et elle boit fort peu de vin.

» On rencontre M^{me} Durieux dans la ville le plus souvent à pied ; elle fait des visites dans les campagnes des environs de Lausanne, ou en ville, dans des maisons choisies, dans celles aussi où elle est désirée. Chacun s'empresse de lui présenter une offrande en considération de son âge et de ses malheurs. Elle ne demande jamais, mais accepte avec reconnaissance. Elle quittera Lausanne dans quelques jours pour aller à Berne.

» Z. »

L'auteur des lignes qui précèdent et qui signe de l'initiale Z, doit être le docteur Zink, dont la belle-fille habite encore Lausanne. Il avait, dit-il, soigneusement examiné et trouvé parfaitement en règle les papiers de M^{me} Durieux. A l'époque dont nous parlons, cette femme était donc âgée de cent-quatorze ans, soit dix ans de plus que le père Cathéla !

La casquette du papa Nizet

par AUGUSTE ERHARD

(Fin.)

M. Nizet tenait auprès des Halles un commerce de bonneterie. La maison fondée en 1827, avantageusement connue, plus tard agrandie et transportée rue Turbigo, avait nombreuse clientèle. Tout le monde dans le quartier vous eût conduit les yeux fermés « Au Grand Cadet-Roussel ». On achetait là de confiance, sachant qu'on ne serait point trompé. M. Nizet était un si brave homme ! Et sa femme était si aimable, si avenante avec les pratiques ! Quel dommage que la pauvre petite dame n'eût plus de santé ! A chaque instant malade, obligée de se droguer, de garder le lit.

Heureusement, Rosalie était là pour faire aller le ménage. Active, intelligente, robuste malgré ses cinquante ans, on pouvait se reposer sur elle ; elle avait élevé M^{me} Nizet et était toute dévouée à ses maîtres. Et elle ne

plaignait sa peine, Rosalie ! La maison était lourde, avec les commis qui prenaient leurs repas au magasin et deux enfants à gouverner, à conduire à l'école, à aller rechercher. Mais, outre l'affection qu'elle portait à la malade, ce qui lui mettait du cœur au ventre, c'était la bonne entente qui se voyait entre les époux : entre eux, jamais un mot.

Cependant, avec les années, les enfants grandissaient. Madeleine, l'aînée, entrait dans sa seizième année, et Auguste, qui courait sur ses quinze ans, venait d'être casé dans une grande maison de commerce. Hélas ! cette année-là devait voir le commencement des soucis et des chagrins de la famille. Auguste ne s'était pas plu dans sa place et en était sorti au bout de quatre mois, et sa sœur avait pris un chaud et froid qui s'était jeté sur sa poitrine et y était resté. Si elle avait été plus vaillante, les médecins seraient peut-être arrivés à la tirer de là, — quoique, suivant l'expression de la vieille Rosalie, quand la mort est quelque part, elle y soit bien, — mais elle tenait de sa mère, la pauvre petite : elle n'avait ni force, ni couleur, et, malgré tout l'argent qu'on dépensa pour elle, malgré tous les médecins qu'elle vit et tous les remèdes qu'elle avala, on ne put la remettre sur pied. Elle alla toussant, s'affaiblissant, jusqu'au jour où elle succomba.

Ce fut un désespoir profond ; le père et la mère comprenaient bien que c'était la joie de la maison qui s'en était allée.

Si encore l'enfant qui restait eût comblé le vide affreux, ramené un peu de bonheur dans ces deux pauvres cœurs brisés ! Mais loin d'être une consolation, le petit misérable n'était pour ses parents qu'un surcroît de chagrins et d'inquiétudes. En dix-huit mois, il avait fait cinq ou six places, sans demeurer dans aucune ; il avait été chassé de la dernière, et n'avait plus voulu qu'on lui en cherchât d'autre. M. Nizet avait dû le prendre avec lui et l'occuper dans sa boutique.

Mais quand on a contracté des habitudes de paresse et d'indépendance, ce n'est pas l'autorité paternelle qui fera ce que n'a pu faire l'autorité d'un patron. Auguste continua à fainéanter. On le rencontrait plus souvent dehors qu'au magasin, flânant les deux mains dans les poches, une cigarette aux lèvres. Il passait des après-midi entières au café, à jouer au billard ou aux cartes, en compagnie de garnements qui, la partie finie, l'entraînaient Dieu sait où ! Il restait quelquefois deux, trois jours sans paraître, et quand il rentrait, il sentait le vin, les liqueurs, la tabagie !

Exhortations, menaces, prières, le pauvre père avait tout épuisé sans résultat ; quant à la mère, que pouvait-elle ? Pleurer... dépérir. C'est ce qu'elle faisait. Un dernier coup devait la frapper au cœur : son bandit de fils força la caisse du magasin et s'enfuit avec deux mille francs qui s'y trouvaient. Ce fut sa mort. Quarante jours après cette abomination, M. Nizet conduisait sa femme au cimetière.

En cet endroit de son récit la vieille Rosalie tira de sa poche son mouchoir et s'essuya les yeux à différentes reprises, puis elle poursuivit :

— Ah ! monsieur, il y a des gens sur lesquels on dirait que le sort prend plaisir à s'acharner !... Il y avait trois mois que le pauvre cher homme était veuf ; il ignorait ce

qu'était devenu son fils et n'en avait plus entendu parler, lorsqu'un soir... Il pouvait être dix heures et demie, on venait de fermer le magasin, j'étais dans l'arrière-boutique, finissant de ranger ma vaisselle et de tout mettre en ordre ; j'avais éteint le gaz et allumé ma bougie pour monter me coucher, quand un bruit de voix partant de l'entresol m'arrêta court, en me faisant dresser l'oreille... Deux voix grondaient au-dessus de ma tête, tantôt sourdes, tantôt furieuses, avec des éclats de colère où roulaient des jurons ; puis c'était un piétinement continu, saccadé, des chaises remuées violemment, de formidables coups de poing assénés sur les meubles.

» Je ne sais quel pressentiment m'avertit, quatre à quatre je grimpai l'escalier, et sans m'attarder à écouter, sans frapper, j'ouvris brusquement la porte et j'entrai.

» C'était lui. Je l'avais deviné. Il se tenait devant son père, debout, les mains enfoncées dans les poches de son habit, le chapeau sur la tête, un vieux chapeau tout pelé, tout graisseux, qu'entourait un crêpe fripé et roussi. Sa pâle figure de voyou apparaissait sinistre, avec ses yeux mauvais, ses lèvres minces et blanches, son menton où se montraient deux touffes de barbe naissante, d'une teinte fauve.

» Quand il me vit, il me jeta un regard mauvais.

» — Qu'est-ce que tu viens faire ici, toi ? me cria-t-il.

» Puis, se tournant de nouveau vers son père :

» — Eh bien ! voyons, c't argent ?

» Et sur un geste de M. Nizet, qu'il comprit :

» — Non, non !... c'est tout mon argent qu'il me faut, tout ce qui me revient de ma mère, qui m'appartient !

» Il fit un pas en avant et je m'aperçus qu'il était ivre.

» M. Nizet avait répondu : « Quand vous serez majeur, je vous l'ai dit ; pas avant ! »

» Là-dessus, l'autre blêmit encore davantage, et, la voix étranglée, il se mit à injurier son père, lâchant les mots les plus effroyables, les plus orduriers, les poings crispés, menaçants ; M. Nizet, très pâle, lui aussi, mais très calme, répétait :

» — Sortez !... Sortez !... Je vous l'ordonne !

» Mais il avançait toujours vers son malheureux père, le bravant, l'agonisant de sottises, fichant des coups de pied dans les meubles, vociférant de plus en plus :

» — J'veux mon argent !... J'veux mon argent !

» — Vous ne l'aurez pas !

» — Ah ! je ne l'aurai pas ?... Vous ne voulez pas me le donner ?... Dites, vous ne le voulez pas ?... Prenez garde !... Vous ne le voulez pas ?...

» Ne recevant plus de réponse, il recula de deux pas, plongea brusquement la main droite dans sa poche, et alors... Oh ! alors, ce qui se passa — dussé-je vivre mille ans — je ne l'oublierai jamais !... Il avait sorti un revolver et ajustait son père au front.

» Tremblante, affolée, je m'élançai et lui saisis le bras au moment où le coup partait. La balle s'enfonça dans le mur ; mais M. Nizet était tombé raide à terre. Je courus à